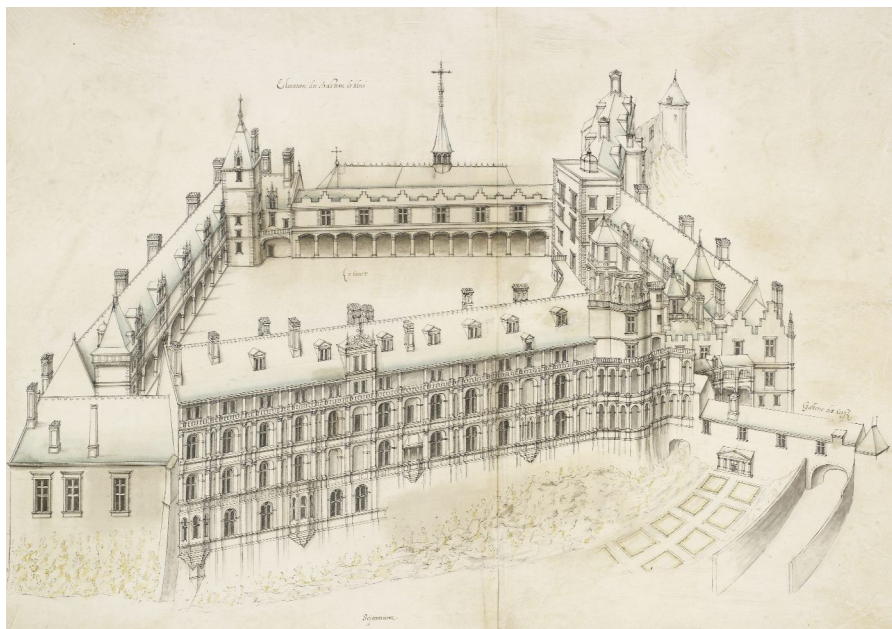


Journée d'étude  
"Jacques Androuet du Cerceau et les châteaux de la Loire"

Château royal de Blois  
Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011



J. Androuet Du Cerceau, Vue cavalière du château de Blois. © Londres, British Museum.

A l'occasion de l'exposition "Jacques Androuet du Cerceau, L'architecte qui dessina Blois et les châteaux de la Loire..." (21 mai-18 septembre 2011), présentée au château royal de Blois, la conservation du château et des musées organise une journée d'étude "Jacques Androuet du Cerceau et les châteaux de la Loire", qui se tiendra au Château royal de Blois, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011.

L'architecte Jacques Androuet du Cerceau (1511-1586) est en effet lié au Val de Loire : il est né à Paris mais issu d'une famille orléanaise. Lui-même a résidé à Tours puis à Orléans au cours des années 1540-1550. Son fils Jacques II, également architecte, a travaillé en Touraine et vraisemblablement à Blois. Surtout, dans son recueil des *Plus excellents bastiments de France*, publié en 1576-1579, Du Cerceau figure six châteaux de la Loire : Chambord, Chenonceaux, Amboise, Blois, Beauregard et Bury. Blois est le mieux représenté avec pas moins de cinq planches gravées de plans, élévations et vues cavalières et six des dessins sur vélin conservés à Londres

Après l'exposition de la Cité de l'architecture en 2010 et plusieurs publications de référence sur l'architecte, cette journée d'étude se propose d'explorer l'ancrage régional de la personnalité et de l'œuvre de Du Cerceau.

**Château royal de Blois (salle des Conférences), Place du Château, 41000 Blois.**

**Horaire : de 9h45 à 17h30.**

**Entrée libre.**

**Réservation conseillée au 02 54 90 33 32 ou [contact@chateaublois.fr](mailto:contact@chateaublois.fr)**

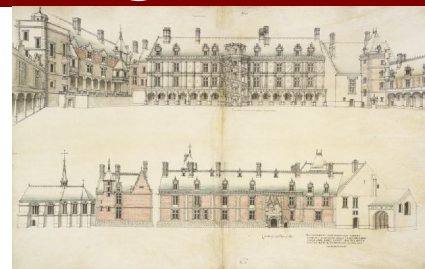




## "Jacques Androuet du Cerceau et les châteaux de la Loire"

Château royal de Blois  
Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011

### Programme de la journée d'étude



#### Matinée

A partir de 9h45 Accueil

10h Discours de bienvenue par Christophe Degruelle, *maire adjoint chargé de la culture et de l'enseignement supérieur*

Présentation de la journée par Élisabeth Latrémolière, *directrice, château et musées de Blois*, Pierre-Gilles Girault et Morgane Bouron

10h30 **Du Cerceau et Les Plus excellents bâtiments de France : l'homme, son milieu et la diffusion de son œuvre**

*Séance présidée par Claude Mignot*

Françoise Boudon, *ingénieur de recherche honoraire, centre André Chastel-université Paris-Sorbonne*, "**Aperçu sur Du Cerceau et Les plus excellents bâtiments de France**"

Jean Guillaume, *professeur émérite, université Paris-Sorbonne*, "**Jacques Androuet Du Cerceau à Orléans**"

Guillaume Fonkenell, *responsable de la section scientifique histoire du Louvre*, "**L'activité de Jacques Androuet du Cerceau le fils en Val de Loire, certitudes et hypothèses**"

Cédric Rabeyrolles Destailleur, *doctorant, université de Nantes*, "**Hippolyte Destailleur et la réédition des Plus excellents bâtiments de France**"

12h30 Pause déjeuner

#### Après-midi

14h00 **Les châteaux de la Loire dans Les Plus excellents bâtiments de France**

*Séance présidée par Françoise Boudon*

Lucie Gaugain, *docteur en histoire de l'art, CESR*, "**Le Château et les jardins d'Amboise**"

Catherine Titeux, *architecte, École nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette*, "**Du Cerceau comme source de la restitution du château de Bury**"

Luc Forlivesi, *conservateur en chef, château de Chambord*, "**Du Cerceau et le château de Chambord**"

15h30 Pause

*Séance présidée par Jean Guillaume*

Xavier Pagazani, *docteur en histoire de l'art, université Paris-Sorbonne*, "**Le château de Beauregard**"

Claude Mignot, *professeur, université Paris-Sorbonne*, "**Le Grand dessein de Catherine de Médicis à Chenonceau**"

Morgane Bouron, *doctorante, CESR*, et Pierre-Gilles Girault, *conservateur, château royal de Blois*, "**Le cas du château de Blois, de Du Cerceau à Duban**"

17h30 Clôture et visite de l'exposition, avec Elisabeth Latrémolière, commissaire de l'exposition

*NB : Les communications sont limitées à 25 mn pour permettre un temps de discussion.*

